

Angle de 30°

Cas du tir uniquement au rembucher

- Si les postes ne sont pas disposés en ligne droite, pour matérialiser les angles de 30°, il faudra tenir compte du chasseur le plus reculé sur la ligne.
- Il est aussi impératif de faire les angles en fonction des biens matériels situés dans son environnement (habitations, route, hangar, animaux domestiques...)
- Le tir d'un gibier rentrant dans la traque est à proscrire.

